

Détail du marché :

Demande de devis pour un marché

Référence :	PAJI/14/260	 L'envoyer par e-mail	 L'imprimer
Type de produit :	Informatique audio visuel - Fourniture - Consommables informatiques et produits actifs		
Objet :	FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES		
Descriptif :	1 FICHIER - 3 ONGLETS MARQUE CONSTRUCTEUR UNIQUEMENT		
Documents à produire :	Devis		
Date de publication :	16 janvier 2014		
Date de fin de publication :	31 janvier 2014		
Date de remise des offres :	31 janvier 2014 à 16 heures		
Documents annexes :	 cahier_des_charge conso informatiques 2014.doc	 marché cartouches toners 2014.xls	
 Retour liste			

Coordonnées de l'établissement :

Etablissement :	Lycée du Bugey
Adresse :	113 rue du 5ème RTM BP 157 01306 BELLEY CEDEX
	Pouvoir adjudicateur : M. FLAMENT GILLES
	Service destinataire - Contact : Mme GLEYZE Eliane
Tel :	0479816731
Fax :	0479816464
E-mail :	eliane.gleyze@ac-lyon.fr
 Retour liste	

Le présent marché est un marché public à procédure adaptée conclu en vertu de l'article 28 du Code des marchés publics.

La personne responsable du marché est Monsieur Gilles FLAMENT, Proviseur du LYCEE DU BUGÉY, à Belley.

Objet, nature et durée du marché :

Article 1 : Objet du marché

Le marché a pour objet la satisfaction des besoins de l'établissement en cartouches et toners pour imprimantes, de marque constructeur uniquement.

Article 2 : nature du marché :

Le marché est un marché à bons de commande. L'établissement adressera au fournisseur retenu des bons de commandes au gré de ses besoins.

Article 3 : Durée du marché :

Le marché est conclu pour l'exercice 2014, de sa date de notification au 31 décembre 2014.

Définition des besoins :

Article 4 : Etat des besoins :

Les principaux besoins à satisfaire sont recensés dans l'état des besoins annexé qui comporte 3 onglets (1 fichier Excel).

Article 5 : Quantités :

Les quantités indiquées dans l'état des besoins sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier en fonction des besoins à hauteur de plus ou moins 20%.

Livraisons :

Article 6 : Délais :

Les livraisons doivent être effectuées sous 72 heures.

Article 7 : Frais de port :

Les livraisons sont franco de port.

Prix :

Article 8 :

Les prix figurant au contrat sont fermes pour toute la période contractuelle. La facturation est établie en triple exemplaire et après service fait.

Le paiement sera effectué par mandat administratif sur le compte bancaire du titulaire du marché dont les coordonnées seront jointes à la facture.

Le critère d'attribution de l'offre est établi sur la base du prix.

Modalité d'établissement et de transmission des offres :

Article 9 :

Les offres sont présentées sur l'annexe ou état similaire élaboré par le candidat. **Les offres se présentant sous la forme d'un coefficient de réduction à appliquer sur des prix catalogues ne sont pas examinées.**

La société retenue devra fournir les pièces suivantes : relevé d'identité bancaire, N° Siren du titulaire, code APE, nombre d'effectif de l'entreprise, chiffre d'affaires sur les trois dernières années, attestations justifiant du paiement des impôts et cotisations.

Les offres sont transmises à l'attention de : Eliane GLEYZE
LYCEE du BUGÉY - Rue du 5^{ème} R.T.M. - B.P. 157 –
01306 BELLEY Cedex

Soit par télécopie au

04.79.81.64.64

Soit par messagerie électronique

eliane.gleyze@ac-lyon.fr

Soit par pli postal

recommandé – simple ou remis en mains propres

A Belley, Le 14 janvier 2014

Le Proviseur,

G. FLAMENT